



FICHE FORMATION

PRÉVENTION & MANAGEMENT DES RISQUES

La prévention du risque plomb

Durée : 30 minutes

L'essentiel

Sensibiliser aux risques liés au plomb dans le milieu professionnel

Module court de sensibilisation aux risques du plomb en milieu professionnel : où on le rencontre encore, par quelles voies il pénètre dans l'organisme, et quels gestes simples réduisent l'exposition.

Enjeux

- Le plomb ne prévient pas : sans odeur ni irritation immédiate, l'exposition ne se ressent pas sur le moment et s'accumule dans l'organisme.
- La contamination se poursuit hors du poste de travail : mains, vêtements et véhicule ramènent le plomb au domicile, où il touche l'entourage.

Objectifs pédagogiques

- Reconnaître les situations de travail exposant encore au plomb
- Identifier les voies de pénétration dans l'organisme
- Appliquer les règles d'hygiène qui coupent la chaîne de contamination

Programme détaillé

- 1 Où le plomb subsiste : peintures anciennes, décapage, soudure, récupération de métaux, tir
- 2 Voies d'exposition : inhalation de poussières et de fumées, ingestion par les mains
- 3 Effets sur la santé et principe de la surveillance biologique
- 4 Gestes de protection : captage, protection respiratoire, lavage des mains, séparation des vêtements

Public concerné

- Salariés susceptibles d'intervenir sur des supports ou matériaux contenant du plomb
- Personnel du bâtiment, de la rénovation et de la récupération de métaux

Prérequis

- Aucun

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



Modalités pédagogiques

- Module e-learning de 30 minutes, accessible à distance
- Illustrations de situations de travail réelles

Évaluation des acquis

- Quiz de validation en fin de module

Cadre d'application

Module de sensibilisation. Il ne constitue pas la formation ni le suivi individuel renforcé exigés pour les travailleurs exposés à un agent chimique cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction, ni le repérage avant travaux, qui relève d'opérateurs certifiés.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com